

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : **27 février 2025**

Date de convocation : **13 février 2025**

Nombre de membres :

| | | | |
|----------------------|----|----------------------|----|
| EN EXERCICE : | 15 | POUR : | 13 |
| PRESENTS : | 9 | CONTRE : | 0 |
| VOTANTS : | 13 | ABSTENTIONS : | 0 |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-263700262-20250227-2025-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2025

Publication : 06/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Délibération n° : **2025/10**

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 février, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués, se sont réunis en mairie de Saint-Avertin sous la présidence de Elisabeth LEMAURE, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Etaient présents :

Mesdames DUBLINEAU Maud, LENAIN Blandine, DUPONT-FRANKLIN Yvonne, MAINGOURD Patricia, TILLOU Solange, DUPUY Evelyne, HERVET DESLANDES Joëlle, BENAGLIA Patricia

Etaient excusés :

Monsieur Laurent RAYMOND ayant donné pouvoir à Mme LEMAURE

Monsieur MINIER ayant donné pouvoir à Mme BENAGLIA

Monsieur PARZANESE ayant donné pouvoir à Mme DUBLINEAU

Monsieur MARTINS ayant donné pouvoir à Mme LENAIN

Madame LIZE BRUN Brigitte, M. CHABERT

Objet : Choix du prestataire du colis offert aux personnes âgées

Une consultation a été engagée auprès de plusieurs fournisseurs en vue de déterminer la meilleure offre à retenir dans le cadre de la mise en œuvre de cette prestation. Plusieurs propositions ont été reçues de la part des sociétés suivantes :

- Cellier du Périgord
- Fleurons de Lomagne
- Valette

Après examen de ces différentes offres, les Membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Avertin retiennent l'offre présentée par la société Valette, à Gourdon, et autorisent Monsieur le Président, à procéder aux démarches et signatures découlant de cette décision.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Saint-Avertin, le 28 février 2025*



Laurent RAYMOND
Président du Centre communal d'action sociale